

à la
découverte de nos
trésors

Politique Familles et Aînés

SAINT-CYPRIEN



MRC de
Rivière-du-Loup



AVANT-PROPOS

La présente PFM¹ et MADA² résulte des besoins exprimés par les familles et les aînés lors des consultations conduites entre 2022 et 2025. Elle donne une vue d'ensemble des services offerts et identifie ceux à améliorer ou à mettre en place pour assurer la vitalité de la municipalité et le bien-être de ses citoyens, tout en tenant compte des changements démographiques. Par conséquent, elle

aspire à mettre en place des mesures pour le mieux-être des familles et des personnes aînées en étant un guide et un outil de référence pour le conseil municipal. Par l'adoption de la politique territoriale et du plan d'action municipal, le conseil municipal de Saint-Cyprien a réaffirmé sa volonté d'améliorer la qualité de vie des familles et des personnes aînées et de placer ceux-ci au cœur de ses priorités.

PRÉSENTATION DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-CYPRIEN

Fondée en 1882, Saint-Cyprien puise ses racines dans la colonisation de 1862 par des pionniers venus de paroisses du littoral sud du Saint-Laurent telles que Trois-Pistoles, Saint-Éloi et L'Isle-Verte. Son nom rend hommage à Gilles Hocquart, intendant de la Nouvelle-France, et à l'abbé Joseph-Eustache Cyprien Gagné.

Située dans la MRC de Rivière-du-Loup, au cœur du Bas-Saint-Laurent, Saint-Cyprien est une municipalité rurale dynamique, reconnue pour son cadre naturel exceptionnel et sa communauté engagée. Elle compte plus de 1 000 habitants, répartis sur un vaste territoire de plus de 136 km², ce qui en fait un milieu propice à la tranquillité, à la vie familiale et au vieillissement actif.

Nichée à la limite sud-est du haut plateau appalachien, Saint-Cyprien s'étend sur le versant nord de la rivière Toupiké, à environ 70 km au sud-est de Rimouski. Le territoire est traversé par plusieurs rivières (Plate, Toupiké, Trois-Pistoles) et

fait partie du réseau hydrographique reliant le fleuve Saint-Laurent au lac Témiscouata. Le Sentier national traverse la municipalité, offrant des possibilités de randonnée, d'escalade et d'observation de paysages féériques.

Saint-Cyprien se distingue par sa vitalité socioéconomique et son engagement communautaire. Elle offre des services essentiels tels qu'un CLSC, une pharmacie, un centre de traitement, ainsi que des infrastructures modernes comme le Complexe Louis-Santerre, une piscine extérieure et des terrains sportifs. Le parc intergénérationnel, les sentiers de motoneige, de ski de fond et de raquette, ainsi que l'Éco-site de la tête du lac Témiscouata, contribuent à une qualité de vie exceptionnelle.



Municipalité de
SAINT-CYPRIEN

MOT DU MAIRE

En mon nom personnel et au nom des membres du conseil municipal de Saint-Cyprien, je suis fier de vous présenter la Politique familiale municipale et Municipalité amie des aînés 2025-2027. Cette politique locale s'inscrit dans la continuité de la démarche territoriale amorcée par la MRC de Rivière-du-Loup, et témoigne de notre volonté de placer les familles et les aînés au cœur de nos préoccupations.

À Saint-Cyprien, nous croyons fermement que le mieux-être de nos citoyens passe par une approche concertée, inclusive et humaine. La politique que nous vous présentons aujourd'hui est un outil structurant qui nous permettra d'agir avec cohérence et sensibilité, en tenant compte des réalités de notre milieu.

La thématique « **À la découverte de nos trésors** » illustre bien l'esprit de cette démarche. Elle nous invite à reconnaître et à valoriser les richesses de notre territoire, qu'elles soient naturelles, humaines ou communautaires, et à les faire rayonner. Comme une ligne pointillée qui nous guide, cette politique trace le chemin vers un avenir où chaque citoyen, peu importe son âge, trouve sa place et contribue à la vitalité de notre communauté.

Je tiens à remercier chaleureusement les membres du comité de pilotage, les citoyens et les organismes du milieu qui ont participé à cette démarche. Votre engagement et votre collaboration ont été essentiels à la réussite de ce projet.

Je tiens également à souligner les contributions financières du Secrétariat aux aînés et du Ministère de la Famille qui ont permis la réalisation des divers travaux entourant cette politique.

Ensemble, poursuivons cette belle aventure et cultivons l'appartenance à notre territoire, pour que la fierté de vivre à Saint-Cyprien continue de grandir.



Michel Lagacé

Michel Lagacé

Maire

¹PFM : Politique familiale municipale
²MADA : Municipalité Amie des Aînés

Membres du comité de pilotage de Saint-Cyprien

Annabelle Dubé
RQFA³ de la municipalité de Saint-Cyprien

Monique Lagacé
représentante des aînés et membre des Amis de l'art Cypriannais

Ginette Gagné
représentante des aînés

Joanie Tanguay
représentante des familles

Audrey Beaulieu
présidente de l'association sportive

Frédéric D'Andrieu
directeur général, greffier-trésorier

Margareth Pagé
directrice générale, greffière-trésorière

Marie-Claude Mailloux
responsable culture et vie communautaire

Karine Raymond-Marcotte
organisatrice communautaire CISSS⁴

Gérald Dionne
agent de développement rural MRC⁵ de Rivière-du-Loup

Julie Couvrette
agente de développement social MRC de Rivière-du-Loup

LE COMITÉ DE PILOTAGE

La municipalité a procédé à la création de comités de pilotage responsable de soutenir la chargée de projet dans l'élaboration du plan d'action. Composé de personnes représentatives du milieu et relevant de la conseillère municipal responsable des questions familles et aînées, ils avaient pour mandat d'assurer la conduction des consultations et l'élaboration du plan d'action, en recommandant des projets concernant les divers cycles de vie tout en étant à l'écoute des besoins et des attentes de la population.

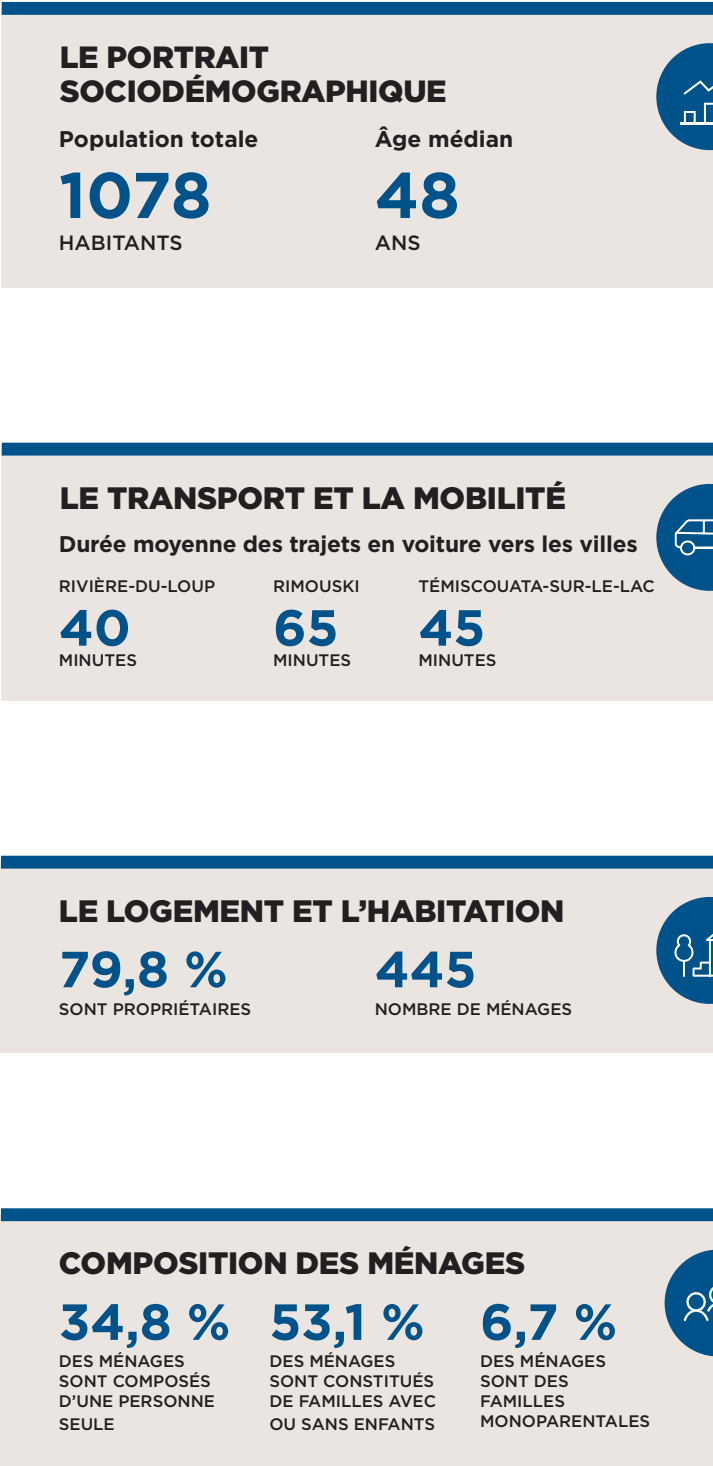
LA THÉMATIQUE DE LA DÉMARCHE
À la découverte de nos trésors

« À la découverte de nos trésors », réfère aux richesses que recèle notre vaste territoire. Le thème nous invite à partir à leur découverte au sein de nos équipes, dans un esprit de partage. D'un point de vue graphique, la ligne pointillée bleue nous trace le chemin à suivre pour l'exploration de notre territoire, nous rappelant la proximité et le mouvement du fleuve. Quant au X, il symbolise l'objectif à atteindre et les trésors à dénicher. L'écriture manuscrite met en valeur l'aspect humain de notre démarche, en plus de rappeler les notes d'un carnet de voyage, qu'il nous faudra tenir à jour! Les teintes bleutées nous ramènent au fleuve, notre principal trésor et le dégradé des couleurs symbolise bien la constante évolution et la progression dans la mise en action. Qu'ils soient là, sous nos yeux, ou enfouis, nos trésors valent qu'on les rappelle à nos mémoires et qu'on les fasse rayonner!



³RQFA : Responsable des questions familles et aînées
⁴CISSS : Centre intégré de santé et de services sociaux
⁵MRC : Municipalité régionale de comté

PORTRAIT STATISTIQUE
DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-CYPRIEN



⁶CLD : Centre local de développement

Source : Portrait statistique, CLD⁶ de Rivière-du-Loup, 2024

PLAN D'ACTION

DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-CYPRIEN



AXE D'INTERVENTION 1 - AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Volet « Espaces extérieurs et bâtiments »

OBJECTIF 1 : Rendre accessibles les lieux municipaux aux personnes ayant différents niveaux de mobilité.

- Planifier la mise aux normes des lieux municipaux.

Volet « Habitat »

OBJECTIF 2 : Répondre au besoin d'habitation des jeunes adultes, des familles et des aînés.

- Renseigner les Cypriannais sur les modèles d'habitation construisibles à Saint-Cyprien.

Volet « Milieu de vie »

OBJECTIF 3 : Favoriser le maintien à domicile des personnes aînées.

- Faire connaître les services de santé et de bien-être de Saint-Cyprien.
- Soutenir les initiatives d'entraide et de soutien pour des travaux mineurs et d'entretien du domicile.



AXE D'INTERVENTION 2 - SANTÉ, BIEN-ÊTRE, SERVICES ET SOUTIEN COMMUNAUTAIRE

Volet « Santé, bien-être et soutien communautaire »

OBJECTIF 4 : Favoriser le bien-être et le soutien communautaire.

- Concerter les organismes territoriaux et locaux pour favoriser la santé mentale et le bien-être général des citoyens de Saint-Cyprien.



AXE D'INTERVENTION 3 - TRANSPORT ET MOBILITÉ

Volet « Transport »

OBJECTIF 5 : Améliorer l'offre de transport.

- Évaluer la possibilité de mettre en place un service de transport vers Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup permettant l'accès à Transport Vas-Y.
- Promouvoir l'utilisation des plateformes de covoiturage.

Volet « Mobilité »

OBJECTIF 6 : Offrir un environnement favorable aux déplacements actifs et sécuritaires (marche et vélo).

- Poursuivre les bonnes pratiques de planification et de réalisation de plan de mobilité.
- Intégrer dans le plan de mobilité active, une préoccupation « aînés » qui prend en considération leurs attentes en matière de déplacements.
- Élargir les accotements lors de la réfection de rue, rangs.



AXE D'INTERVENTION 4 - VIE SOCIALE, RÉCRÉATIVE ET COMMUNAUTAIRE

Volet « Loisirs »

OBJECTIF 7 : Consolider l'offre diversifiée d'activités de loisirs sportives, culturelles et éducatives.

- Poursuivre le développement du sentier municipal en le dotant d'un volet culturel.
- Encourager la venue de professionnels de la danse, de la musique, etc. désirant offrir des cours à Saint-Cyprien.

Volet « Participation sociale »

OBJECTIF 8 : Valoriser l'apport des bénévoles au dynamisme de Saint-Cyprien.

- Concerter la municipalité, les organismes et regroupements.
- Reconnaître la contribution des bénévoles au dynamisme de Saint-Cyprien.

Volet « Respect et inclusion sociale »

OBJECTIF 9 : Consolider l'offre diversifiée d'activités favorisant les liens entre les générations.

- Soutenir les organismes dans la réalisation d'activités à caractère intergénérationnel.
- Poursuivre la tenue des rassemblements intergénérationnels.

OBJECTIF 10 : Exploiter une diversité de moyens de communication.

- Maintenir les 10 publications de L'informo.



AXE D'INTERVENTION 5 - COMMUNICATION ET INFORMATION

OBJECTIF 11 : Améliorer la qualité des communications municipales

- S'assurer de la clarté des informations et la qualité graphique des diffusions imprimées et virtuelles.
- Promouvoir les activités des organismes, regroupements et de la municipalité.

OBJECTIF 12 : Faire connaître la PFM (Politique Familiale Municipale) et Municipalité Amie des Aînés (MADA) aux Cypriannais.

- Assurer le suivi du déploiement du plan d'action de la PFM et la MADA.

SUIVI DE LA DÉMARCHE

Afin d'assurer la mise en œuvre et le suivi des plans d'action, un comité de suivi a été constitué. L'élu RQFA, de concert avec les membres du comité, s'assure du soutien des actions en cours d'implantation, afin notamment d'apporter au besoin des pistes de solution.

Le comité de suivi a la responsabilité de :

- Suivre et soutenir la réalisation des actions.
- Soutenir la mise à jour annuelle du plan d'action à la lumière des progrès réalisés, des changements en cours dans le milieu de vie et des consensus dégagés quant aux objectifs.
- Formuler des recommandations à l'intention du conseil municipal.
- Faciliter la circulation de l'information.

Le cycle de vie de cette PFM/MADA s'étale sur trois ans. De nature évolutive, le processus de suivi tiendra compte des changements relatifs aux familles et aux aînés, au territoire et aux événements, tout en étant sensible aux réalités des personnes et groupes concernés.

MOT DU RESPONSABLE DES QUESTIONS FAMILLES ET AÎNÉS

En tant que conseillère municipale responsable des questions familles et aînés, je suis heureuse de vous présenter la Politique familiale municipale et Municipalité amie des aînés 2025-2027 de Saint-Cyprien. Cette démarche, menée avec rigueur et sensibilité, reflète notre engagement à offrir un milieu de vie où chacun peut s'épanouir pleinement.

La thématique « À la découverte de nos trésors » nous a guidés tout au long du processus. Elle nous a permis de mettre en lumière les richesses de notre territoire, de nos paysages, de nos savoir-faire, de nos traditions, mais surtout des personnes qui font vivre notre communauté. Chaque rencontre, chaque témoignage, chaque idée partagée a été un trésor en soi.

Cette politique est le fruit d'un travail collectif, réalisé en concertation avec les citoyens, les organismes du milieu et les membres du comité de pilotage. Elle nous permettra de structurer les actions de la municipalité, de répondre aux besoins exprimés par ses citoyens et de favoriser une meilleure qualité de vie pour les familles et les aînés.

Alors que je termine mon mandat, je suis fière de laisser derrière moi cette politique comme un legs porteur de sens et d'avenir. Elle témoigne de notre volonté commune de bâtir une communauté inclusive, solidaire et tournée vers le mieux-être de tous. C'est avec beaucoup d'enthousiasme et de confiance que je regarde vers les prochaines années, convaincue que les actions prévues dans cette politique continueront de faire grandir notre communauté et de renforcer les liens qui nous unissent.

Je tiens à remercier toutes celles et ceux qui ont contribué à cette démarche. Votre implication est précieuse et témoigne de la force de notre communauté. Ensemble, poursuivons cette belle aventure, et continuons à faire de Saint-Cyprien un lieu d'appartenance, de fierté et de mieux-être pour tous.



Annabelle Dubé

Annabelle Dubé

Conseillère responsable des questions familles et aînés



En partenariat avec :

